



Les engagements du club

Pôle Compétition 1 (PC1)



L'objectif du club, concernant le PC1, est de donner aux jeunes les moyens de terminer ce cursus de formation à 18 ans en ayant un classement de 2/6 minimum.

Pour conserver des conditions optimales d'entraînement, le nombre maximum de places en PC1 est fixé à 16 jeunes par terrain couvert dont l'ATN a la jouissance le mercredi après-midi et les soirs de 17h à 20h. Le nombre de places étant limité, l'ATN pourra accueillir un nombre restreint de jeunes (48 joueurs maximum dans les conditions connues en 2025).

Pour les catégories d'âge 12 ans et plus (jeunes au collège et au lycée), les meilleurs jeunes du club seront orientés vers les Horaires Aménagés. Pour ceux qui auraient le classement minimum requis pour rester dans le PC1 tout en ne souhaitant pas intégrer les HA, le cursus pourra se poursuivre jusqu'à l'âge de 18 ans.

Pour les 15/18 ans, 1 à 2 séances sur les 3 proposées pourront être effectuées en soirée dans le cadre des entraînements d'équipes adultes.

Le programme d'entraînement sera, sur 28 à 30 semaines : 3 séances de 1h à 1h30 selon l'âge. Le volume hebdomadaire sera donc de 4h à 5h.

Le club devra être en capacité d'orienter le jeune et sa famille vers des personnes compétentes sur les plans de la médecine, de la nutrition, de la kinésithérapie et de la préparation mentale.

Les encadrants seront des entraîneurs expérimentés, ou en devenir avec une grande expérience de joueur (classé ou ayant été classé a minima négatif).

Une tenue du club sera attribuée à tous les jeunes du Pôle Compétition.

